

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil treize, le 19 septembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Alain BERGER, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Daniel BOUR, Guy BOURQUIN, Claude BRUCKERT, Marcel BRUNGARD, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, Hervé FRACHISSE, Francis GERARD, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Daniel NICOLAS, Pierre OSER, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires** et Francis BLANC, Gilbert REBER **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Roland DAMOTTE, Gérard FESSELET, Claude GIRARD, Daniel KUNTZ, Evelyne MANTEY, Sylvie MANZONI, Maurice NICOUD, Françoise PELCAT, Jean-Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Bernard TENAILLON, Elghazi ZOUNDARI.

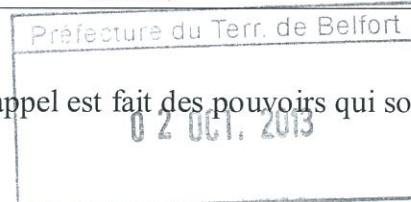
Avait donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Gérard FESSELET à Denis BANDELIER, Claude GIRARD à Josette BESSE, Maurice NICOUD à Francis BLANC, Françoise PELCAT à André HELLE, Jean-Marc PELLETIER à Gilbert REBER, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER, Elghazi ZOUNDARI à Robert NATALE.

Assistaient à la séance : Mesdames et Messieurs Serge MARQUIS, Myriam PISANO, Pierre SCHIRCH et Bernard VIATTE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
13 septembre 2013	13 septembre 2013	En exercice	42
		Présents	30
		Votants	35

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Arlette ECABERT est désignée.



2013-06-11 – Budget annexe de la Gare de Delle – Avenants aux marchés de travaux pour la réhabilitation du bâtiment de la gare de Delle – phase 1.

Rapporteur : Christian RAYOT

Vu la délibération n° 2013-02-12 portant sur l'attribution des marchés de travaux de la réhabilitation de la gare de Delle – phase 1 bâtiment ;

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 05 septembre 2013 ;

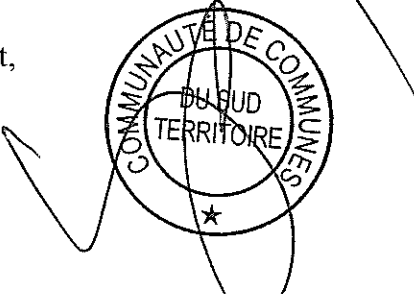
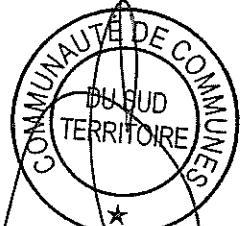
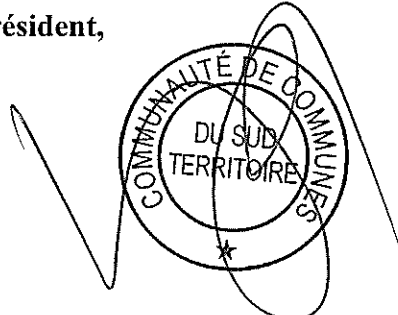
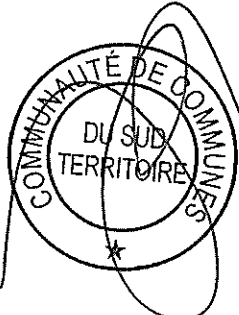
Dans le cadre de sa compétence développement économique et afin d'accompagner la remise en service de la ligne Belfort - Delle, notre collectivité a décidé de réaménager le site de la gare de Delle afin d'y créer une véritable plateforme d'échange multimodale et de réhabiliter le bâtiment en y installant différents services et entreprises. Ainsi 13 marchés ont été attribués pour réhabiliter dans un premier temps le bâtiment.

Les travaux ont démarré le 29 avril dernier. Au cours de l'exécution du chantier, différentes adaptations ou modifications ont dû être apportées. Ainsi, il est nécessaire d'acter les avenants suivants :

Lots	Entreprises	Avenant en € HT	Objet
1 : désamiantage - déconstruction	Arches Démolition	+ 5 745 € HT soit + 7,18 %	Travaux de sciage d'allèges et dépose de plafond en lattis
3 : couverture - zinguerie	Clair et Net	+ 1 333,33 € HT soit + 2,33 %	Modification de charpente
4 : menuiseries extérieures	Dadeau	+ 3 434 € HT soit + 3,01 %	Pose de volets électriques
9 : carrelage - faïence	Ricord	+ 3 500 € HT soit + 17,48 %	Réalisation d'une chape et renforcement du ragréage
12 : électricité	EIMI	+ 4 706,30 € HT soit + 10 %	Équipement de vidéosurveillance, éclairage de secours et microphone
13 : échafaudage	Pôle bâtiment	+ 600 € HT soit + 12,63 %	Modification de l'échafaudage

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de valider les différents avenants ci-dessus présentés,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 02 OCT. 2013 Et publication ou notification le 02 OCT. 2013</p> <p>Le Président,</p>  	<p>Le Président,</p>   <table border="1" data-bbox="877 862 1284 1097"><tr><td>Préfecture de Terr. de Belfort</td></tr><tr><td>02 OCT. 2013</td></tr><tr><td>Service Courrier</td></tr></table>	Préfecture de Terr. de Belfort	02 OCT. 2013	Service Courrier
Préfecture de Terr. de Belfort				
02 OCT. 2013				
Service Courrier				